

RAPPORT DU JURY – SESSION 2026

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA)

Ce rapport présente le bilan des épreuves d'admissibilité et d'admission de la session 2026. Il vise à guider les futurs candidats dans leur préparation en mettant en lumière les réussites constatées et les axes d'amélioration attendus par le jury.

I. ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité repose sur le rapport d'activités et sur un entretien avec le jury. Globalement, les candidats ont démontré une bonne connaissance des attendus de cette première étape.

1. Le dossier écrit : rapport d'activité

Le jury a apprécié la diversité des profils et la multiplicité des expertises des candidats, ce qui constitue une grande richesse pour l'académie.

Les points forts :

Les critères formels (nombre maximal de pages) ont été rigoureusement respectés. La qualité rédactionnelle est satisfaisante.

Pour une grande majorité, les dossiers témoignent d'une réflexion professionnelle structurée, s'appuyant sur des situations de terrain pertinentes et analysées avec le recul nécessaire.

Le jury a particulièrement valorisé les démarches ancrées dans les réalités professionnelles, articulant apports théoriques et situations de terrain.

Les axes de progrès :

- *Éviter le piège du descriptif* : Certains rapports se limitent encore trop à une simple narration des actions menées, au détriment d'une réelle analyse réflexive.
- *Didactique de la formation* : La formalisation des objectifs de formation et des critères d'évaluation doit être approfondie. Les futurs candidats doivent veiller à mieux mettre en évidence les effets de leurs actions sur les apprentissages des personnels formés.

2. L'exposé oral et l'entretien

Les points forts :

Le temps réglementaire de parole a été globalement très bien maîtrisé. La majorité des candidats a choisi d'utiliser un support visuel (diaporama, document synthétique). Le jury tient à féliciter les candidats qui ont su créer une véritable complémentarité entre leur support et leur discours oral, sans tomber dans la simple lecture des diapositives.

Lors de l'entretien, les candidats se sont montrés à l'écoute et ont cherché à apporter des réponses adaptées. Les meilleurs profils ont su engager un dialogue constructif, démontrant une solide culture des enjeux de la formation d'adultes.

Les axes de progrès :

- *Détachement des notes* : Le jury conseille vivement aux candidats de s'entraîner à parler de manière plus fluide et d'éviter d'être trop "accrochés" à leurs notes écrites, afin de favoriser une communication plus authentique



II. ÉPREUVE D'ADMISSION

L'admission valide la posture de formateur académique à travers la soutenance d'un mémoire professionnel et une situation de pratique professionnelle (animation ou observation).

1. Le mémoire professionnel

Le jury souligne l'engagement professionnel remarquable des candidats et la maturité réflexive dont témoignent la plupart des écrits. Les sujets choisis étaient tous ancrés dans l'actualité et les besoins de l'Institution.

Les points forts :

Des objets de recherche pertinents, une volonté manifeste d'articuler théorie (recherche en éducation) et pratique de terrain.

Les prestations les plus abouties ont mis en évidence une capacité à relier les problématiques abordées aux enjeux concrets des pratiques professionnelles.

Les axes de progrès :

- *Opérationnalité des propositions* : À plusieurs reprises, le jury a regretté que les propositions de formation ou d'accompagnement formulées en conclusion du mémoire restent trop théoriques ou abstraites. Elles doivent impérativement laisser percevoir leur dimension opérationnelle (comment les mettre en œuvre concrètement sur le terrain ?).
- *Vigilance orthographique* : Dans quelques cas, le niveau de langue et les fautes d'orthographe étaient trop nombreux. Pour une certification de ce niveau (formateur de formateurs), une relecture rigoureuse et orthographique du mémoire est une exigence non négociable.

2. La prestation orale et la posture d'animation

Les points forts :

De nombreux candidats ont démontré d'excellentes compétences d'animation, capables de susciter des échanges professionnels dynamiques et de favoriser l'engagement actif des participants.

Plusieurs prestations se sont distinguées par une analyse réflexive de haut niveau et l'émission de pistes d'amélioration très pertinentes à l'issue de la séance.

Les axes de progrès :

- *Gestion de l'hétérogénéité* : Les candidats doivent davantage anticiper l'hétérogénéité des publics d'adultes en formation. Il est attendu d'un formateur académique qu'il propose des modalités d'accompagnement différenciées et adaptées aux besoins de chacun.
- *Évolution de la posture* : Le jury invite certains candidats à abandonner une posture "d'expertise descendante" (le formateur qui détient le savoir et le dispense). Le CAFFA valorise avant tout une posture d'accompagnement, de guidance et de co-construction avec les pairs.